



Association Française du Cane Corso

Association spécialisée de race

Club officiel, affilié à la Centrale Canine reconnue d'utilité publique sous tutelle du Ministère de l'Agriculture.

Siège social : 1610, route de la Bastide, Les Croyes - 84240 GRAMBOIS

Président : Dominique VIZZARI – 06 81 58 41 36

dviz@wanadoo.fr

www.clubofficiel-canecorso.fr



Protocole Test d'Aptitude Naturel (TAN)

Préambule Le Test d'Aptitude et de Caractère, appelé aujourd'hui T.A.N (Tests d'Aptitude Naturel) consiste à faire passer au chien des épreuves standardisées qui ont pour but de vérifier le fondement des capacités et aptitudes au travail et principalement dans le cadre de l'utilisation pour laquelle la race est destinée.

Il existe plusieurs types de T.A.N. dont la différence réside dans les épreuves qui y sont pratiquées. On peut ainsi citer le T.A.N. de chiens de chasse, de chiens de défense, de chiens de troupeaux...

Depuis 2016, la FCI a décidé de classer le Cane Corso, parmi les races « soumise au travail », et en France la SCC a autorisé le Cane Corso à participer aux disciplines comportant du « mordant sportif »

Objectif du Test d'Aptitude Naturel (TAN) La vocation du TAN est d'évaluer l'équilibre comportemental du chien qui sera confronté à un ensemble d'exercices simples de mise en situation en présence du maître.

Aucun dressage ni entraînement particulier n'est nécessaire pour participer à ce test. Il est d'ailleurs permis au conducteur de récompenser le chien entre les exercices en le caressant mais pas pendant.

Le TAN ne peut être attribué qu'à un chien équilibré, sociable qui affiche un comportement serein sans crainte lors des coups de feu (réaction aux bruit) et qui démontre une aptitude instinctive de défense et d'opposition lors de l'agression de son maître (menace) ou tout au moins sans peur ni agressivité.

Le Référent Utilisation (RU) Le RU est habilité à évaluer le TAN, il est responsable de l'organisation des épreuves conformément au protocole établi. Il doit être en mesure d'apprécier le potentiel et les qualités intrinsèques du chien (instinct, résistance à l'agression, réaction aux bruits, sûreté, volonté, sociabilité, retour au calme) avec objectivité.

Le RU a pour mission d'analyser lors de chaque exercice individuel, les attitudes du chien, de relever les signes de résistance à la contrainte (bruit et menace) qui lui permettra d'attribuer une évaluation comportementale d'aptitude naturelle du sujet. Chaque épreuve doit être réalisée de manière identique.

Le RU est obligatoirement un membre de l'Association Française du Cane Corso figurant sur une liste officielle des RU habilités, publiée dans le bulletin de l'association.

Les nominations sont approuvées par le comité qui statue sur dossier. L'élève candidat devra suivre un cursus de formation composé d'assessorats et d'évaluations en double, dispensé par un RU habilité lors de Nationales, Régionales d'Élevage ou JACC.

Exceptionnellement, un « homme assistant » pourra être appelé à évaluer les TAN sur décision du comité, uniquement dans le cas d'absence (imprévu) de RU à condition qu'un membre du comité soit présent sur les lieux de la manifestation.

La radiation d'un RU intervient automatiquement après cessation de la fonction de membre du Club ou par décision du Comité qui n'a pas à justifier sa position et qui est sans appel.

Organisation Le TAN est une épreuve organisée exclusivement par le Club de race, dans le cadre des Expositions Nationales d'Élevage, Régionales d'Élevage et Journées Amicales du Cane Corso (JACC).

Pour participer le chien doit être inscrit sur le formulaire d'engagement en ligne, prévu à cet effet sur le site de l'AFCC. Le Référent Utilisation (RU) est responsable de la conception et de l'organisation des tests d'Aptitudes Naturels (TAN) conformément au présent descriptif.

Dispositions Le TAN est ouvert à tous les propriétaires de Cane Corso inscrit à un Livre des Origines (L.O.) qu'ils soient adhérents ou non à l'Association Française du Cane Corso.

Le sujet peut être présenté aux épreuves du TAN par une tierce personne autre que son propriétaire, c'est le nom du propriétaire qui doit figurer sur la feuille de notation et sur le diplôme de réussite renseigné par le RU.

Le RU doit vérifier l'identification des chiens avant la présentation au TAN et s'assurer qu'ils doivent être âgés de plus de 15 mois le jour de l'épreuve. Pour évaluer ce test, le RU devra faire un choix, soit le sujet est « ADMIS » soit il est « AJOURNÉ » les sujets ajournés peuvent repasser le TAN autant de fois qu'ils le désirent, pour être déclarer admis, le chien doit réussir toutes les épreuves, pour valider son TAN.

Distinction Un diplôme attestant de la réussite au TAN sera délivré par le club de race. Il est **OBLIGATOIRE** pour l'obtention des qualifications officielles suivantes :

- Cotations 3 et 4
- Titres de champion.

Responsabilité La participation aux épreuves du TAN est une décision du propriétaire ou du conducteur. Si des dommages surviennent au cours des exercices, au chien ou à son conducteur ou à des personnes et des biens, le club ou l'organisateur ne pourraient en aucun cas être tenus pour responsables. Les consignes données par le RU et ou respectivement par l'organisateur sont librement acceptées par le conducteur du chien et sous sa seule responsabilité.

Le test d'Aptitude Naturel (TAN) comprend 2 exercices

1- Résistance à la contrainte acoustique (Coup de feu)

CONTROLE DE L'IDENTIFICATION ET MANIPULATION Le RU vient à la rencontre du maître accompagné de son chien, serre la main du maître et discute avec lui, sans s'occuper du chien, il vérifie l'identification du chien, lui fait quelques caresses, il tâchera autant que possible de capter le regard du chien.

But du test : Sociabilité envers l'examineur

Commentaires : C'est un point important, l'examineur s'efforcera de déterminer si le chien est en mesure de faire le TAN, les réactions d'agressivité peuvent se manifester à la captation du regard chez les chiens très dominants, ou pour certains, présenter des signes de peur panique.



MIS EN PLACE DU MATIERIEL, COLLIER ET LONGE Le RU demande au conducteur de bien voir remplacer le collier et la longe (par mesure de sécurité) par du matériel spécialement prévu pour les épreuves du TAN (coup de feu et menace au bâton). Le conducteur devra signaler au RU si son chien travaille dans une discipline comportant des épreuves de mordant.

EPREUVE COUP DE FEU Le RU demande au conducteur de se positionner avec son chien, à une distance de 20 m face à lui. Le chien est laissé dans la position de son choix et sera tenu fermement avec la longe détendue. Le conducteur ne devra ni encourager ni parler à son chien.

Deux coups de feu (charge 6 ou 9 mm) seront tirés à cette distance, à 30 secondes d'intervalles. Un troisième coup de feu pourra être envisagé par le RU, en cas de doute sur les réactions du chien.

But du test : Réactions aux bruits, résistance à la contrainte.

Commentaires : Le RU s'efforcera de déterminer si le chien a des réactions de peur ou au contraire d'agressivité.

RETOUR AU CALME Le RU demande au conducteur de le rejoindre afin d'observer le comportement du chien et son niveau de retour au calme.

Dans le cas, ou le chien montrerait de l'agressivité non maîtrisée vis-à-vis du RU, il sera ajourné

EVALUATION



est réputé admis le chien	Imperturbable, stable et sûr de lui, joueur, avec un excellent retour au calme qui n'est pas excité, sans peur ni agressivité, légèrement réservé mais qui ne marque pas le bruit et reste calme, qui ne recule pas et qui résiste à la contrainte, le chien attentif à l'aise, le chien qui ne cherche pas à fuir ni à sauter sur son maître qui est vigilant, aboyeur sans peur ni agressivité, actif mais inoffensif, le chien qui marque 1 coup de feu sur 2 sans peur et sans bouger ni tirer sur la longe.
est réputé ajourné le chien	Qui marque franchement les coups de feu très inquiet, le chien agité qui cherche à quitter le terrain, le chien nerveux qui tire sur la longe et qui saute sur son maître, le chien timide qui manque nettement de sûreté qui s'affole, le chien qui marque les 2 coups de feu sans bouger ni tirer sur la longe, le chien qui bouge tourne avec des réactions de peur et cherche à partir ou qui se plaque au sol et tremble, le chien instable et surexcité, le chien qui a une peur panique du bruit, le chien qui grogne et qui présente des signes d'agressivité flagrant.

2- Epreuve de courage, protection du maître, (Menace au bâton)

Après avoir capté l'attention du chien qui sera tenu en longe, le RU pratiquera deux menaces à 30 secondes d'intervalles avec un bâton plein (pas de bambou fendu), il sera positionné à une distance de 5 mètres du chien. Il adoptera une posture vindicative mais en aucun cas l'attitude du mordant sportif. Le chien doit réagir courageusement, s'interposer et faire face à l'agresseur ou tout au moins ne pas montrer de la peur ou de l'agressivité. En cas de doute sur les réactions du chien, le RU pourra réaliser une troisième menace.



RETOUR AU CALME Le RU demande au conducteur de le rejoindre afin d'observer le comportement du chien et son niveau de retour au calme.

Dans le cas, ou le chien montrerait de l'agressivité non maîtrisée vis-à-vis du RU, il sera refusé au TAN.

EVALUATION



est réputé admis le chien	Courageux ou imperturbable, stable et sûr de lui, joueur, avec un excellent retour au calme qui n'est pas excité mais participe, le chien qui possède un instinct de défense, qui est sans peur ni agressivité, le chien légèrement réservé qui ne recule pas et reste calme, le chien curieux ou naïf sans peur, qui résiste à la contrainte, le chien attentif à l'aise, le chien qui ne cherche pas à fuir qui ne saute pas sur son maître, qui est vigilant, aboyeur inoffensif, le chien qui esquive la menace et revient à la charge sans peur et sans vouloir fuir.
est réputé ajourné le chien	Qui marque les menaces avec crainte, le chien inquiet qui cherche à quitter le terrain, le chien nerveux qui tire sur la longe et qui saute sur son maître, le chien timide qui manque et cherche à se protéger qui s'affole et qui manque nettement de courage, le chien qui ne bouge plus terrorisé, qui tire sur la longe pour fuir, le chien qui bouge tourne avec des réactions de peur et cherche à partir qui se plaque au sol et tremble, instable et surexcité qui manque franchement d'instinct de protection, le chien qui panique à la menace, le chien qui grogne et qui présente des signes d'agressivité sans que le maître réussisse à le maîtriser.

Tarifs :

Adhérent : 20 €

Non-Adhérent : 30 €

Les RU habilités :

Léa PERROY - Lionel BOSSART - Jean-Yves DEGHESELLE - Nathan DUMORTIER - Ludovic LELIEVRE

Un certificat de travail délivré par la S.C.C. (sauf obéissance) sera pris en compte par l'AFCC comme équivalent du T.A.N.